



Dijon, le 18 septembre 2010

Section Académique de Dijon
Le Secrétariat académique

à Monsieur le Président du Conseil Régional

Conseil régional de Bourgogne
17 boulevard de la Trémouille
BP 23502
21035 DIJON CEDEX

Objet : manuels scolaires

Nous avons des informations contradictoires en provenance des collègues des lycées quant aux manuels de seconde.

Pouvez-vous nous donner les informations transmises aux proviseurs ?

Les manuels sont maintenant choisis par les collègues. Nous vous demandons donc de donner l'autorisation aux lycées de passer les commandes pour que les élèves aient au plus vite ces manuels.

Nous vous prions, Monsieur le Président, de croire en l'expression de notre indéfectible attachement au service public de l'Education Nationale.

Pour la section académique du SNES-FSU
Pascal Meunier